

Décision relative à l'arrivée à échéance d'un usage de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2018/113 2019/1137 du 3 juillet 2019, renouvelant l'approbation de la substance active diméthénamide-P conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique SPRINGBOK

<i>de la société</i>	<i>BASF FRANCE SAS</i>
<i>numéro de dossier</i>	<i>n° 2020-2689</i>

Vu le courrier de l'Anses du 25 août 2020, relatif à l'arrivée à échéance d'un usage de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique SPRINGBOK,

Considérant l'absence de l'usage figurant en annexe, dans la demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit,

Considérant en conséquence que, pour cet usage, les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,

L'usage visé en annexe du produit SPRINGBOK **est arrivé à échéance** le 31 août 2020, en France dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	SPRINGBOK LOGIX LARSEN
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	BASF FRANCE SAS Division Agro, 21 chemin de la Sauvegarde, 69134 ECULLY CEDEX, FRANCE
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	200 g/L - métazachlore 200 g/L - diméthénamide-P
Numéro d'intrant	2060119
Numéro d'AMM	2090112
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort, le 16 OCT. 2020

Caroline SEMANNE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



ANNEXE I : Conditions concernant l'échéance des usages

Liste des usages arrivés à échéance

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
16845901 Poireau*Désherbage	2,5 L/ha	1/an	-	28/02/2021	28/02/2022

Motivation :

Usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.